



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**

Débat d'orientation budgétaire 2025.

Conseil d'administration du 7 octobre 2024

Délibération 2024/10/CA-005

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

A L'ISSU D'UN DEBAT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- DÉFINIT les priorités et orientations pour l'élaboration du budget 2025 conformément au document joint à la présente délibération.

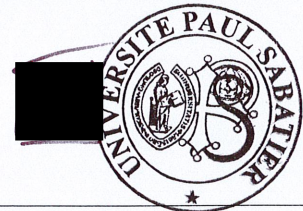
Toulouse le 7 octobre 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier,

Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

21 octobre 2024



Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 29
Nombre de voix défavorables : 2
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0



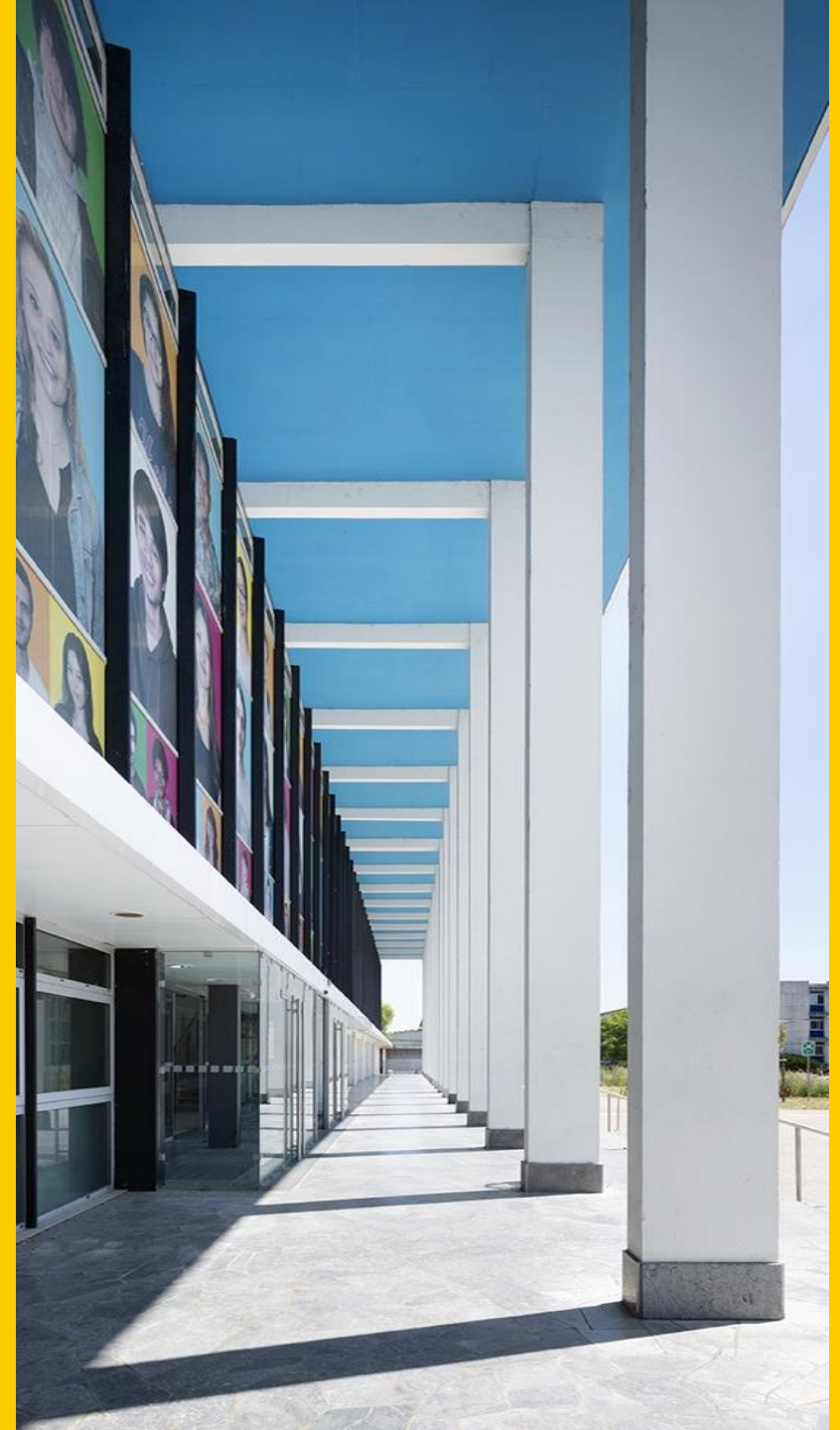
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil d'administration du 07 octobre 2024

Débat d'Orientation Budgétaire 2025



Débat d'Orientation Budgétaire 2025

Un contexte national incertain qui impacte la préparation budgétaire des établissements publics nationaux

En raison d'un contexte national particulièrement incertain à l'été du fait, d'une part, de l'instabilité gouvernementale et, d'autre part, des tensions sur les finances publiques, nous avons été contraints de différer le débat d'orientation budgétaire 2025 de l'université. Il fait cette année l'objet d'une présentation à la séance du conseil d'administration du mois d'octobre alors qu'on le trouvait d'ordinaire inscrit à l'ordre du jour de la séance de conseil du mois de juillet.

L'absence, à date, de visibilité sur le projet de loi de finances de l'Etat pour 2025 continue d'impacter la préparation budgétaire de ses opérateurs. La circulaire budgétaire publiée chaque été par le ministère des finances en accompagnement de ce chantier n'est toujours pas parue. Le décret de modernisation financier des EPSCP est toujours attendu. Apportant certains assouplissements il était prévu qu'il entre en application à compter du budget 2025.

En conséquence, les orientations proposées intègrent un raisonnement prudentiel. Elles sont susceptibles de devoir évoluer pour suivre et s'adapter aux moyens de l'Etat qui nous seront notifiés.



Débat d'Orientation Budgétaire 2025

Une présentation en trois parties

La présentation s'articulera en trois parties utiles à nourrir et éclairer les discussions. A l'issue des temps de débat et en tenant compte de leur contenu, la lettre de cadrage budgétaire pourra être élaborée. Elle fera l'objet d'une diffusion au plus près de la tenue du conseil d'administration du 07 octobre 2024 afin de guider, à leur tour, les composantes et services dans leur travaux de préparation budgétaire. Une séance de présentation leur sera proposée.

La première partie a pour objectif, repartant des données arrêtées au dernier exercice clos (l'exercice 2023), de rappeler le contexte et les grandes lignes du budget 2024 en cours d'exécution. Ces données éclaireront utilement le débat.

La deuxième partie, charnière entre les gestions 2024 et 2025, s'attachera à repartager l'actualité en terme de lignes directrices, de chantiers et projets structurants, aboutis ou en cours, ayant un impact sur la programmation budgétaire de l'université.

La troisième partie ouvrira sur les grandes orientations budgétaires à débattre pour 2025.



Débat d'Orientation Budgétaire 2025

1^{ère} Partie : Focus sur la situation financière de l'université

- ➔ Exercice 2023 => Les données issues du dernier exercice clos
- ➔ Exercice 2024 => L'exécution budgétaire en cours



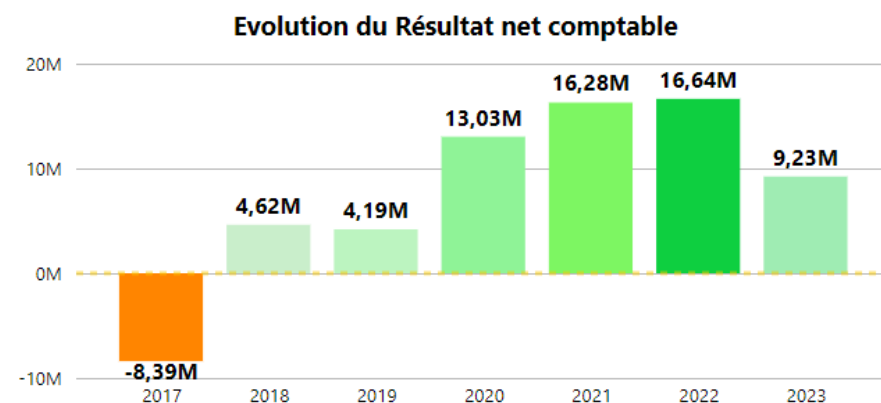
DOB 2025 ■ 1^{ère} Partie : Focus sur la situation financière de l'université (1/6) ■ Les données au 31/12/2023

Le **Fonds De Roulement** de l'Université est, sur les 5 derniers exercices, en progression constante ce qui place l'établissement dans une zone de sécurité satisfaisante.

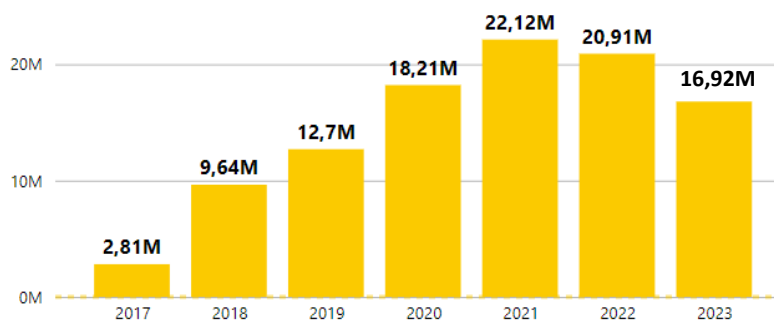
Au 31/12/2023, sa part libre d'emploi, au-delà de celle gagée à la réserve prudentielle, à la couverture de nos risques et de nos engagements pluriannuels, a été évaluée à 5 M€.

La **trésorerie** non gagée a elle été évaluée à 10 M€.

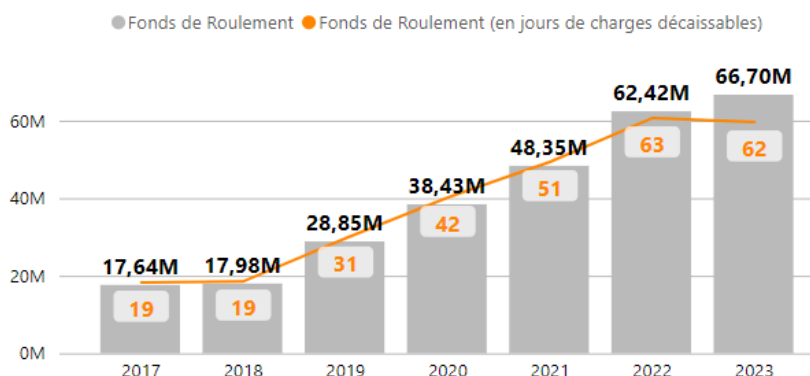
Sources Rapport de gestion 2023 : pages 48 à 51



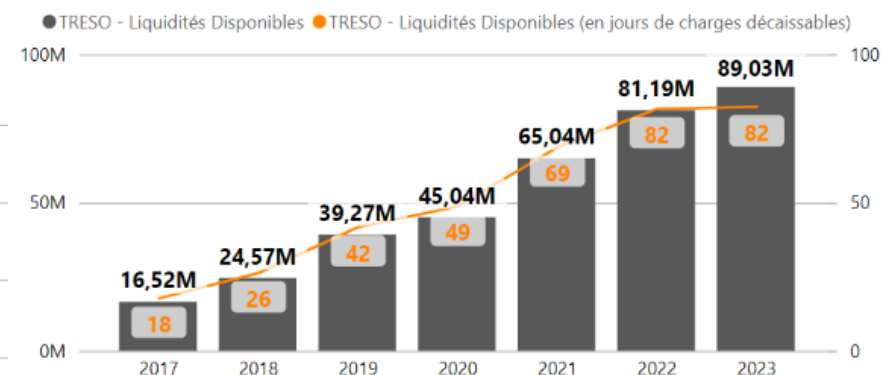
Capacité d'autofinancement



Fonds de roulement



Evolution de la Trésorerie





Synthèse des indicateurs financiers

2019 2020 2021 2022 2023 >

Indicateurs GBCP

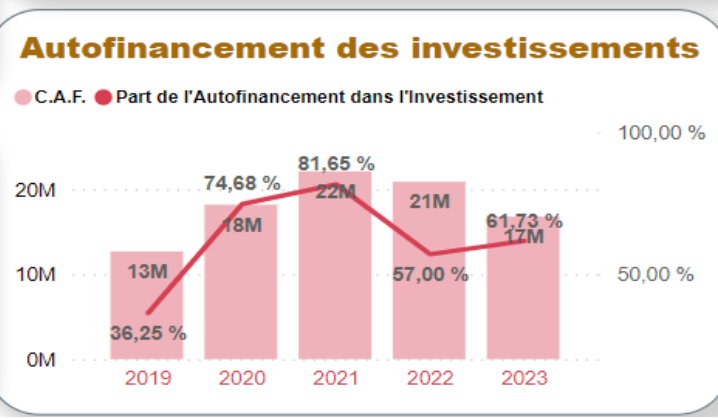
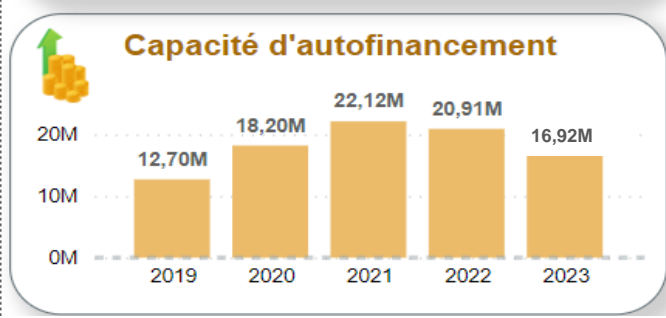
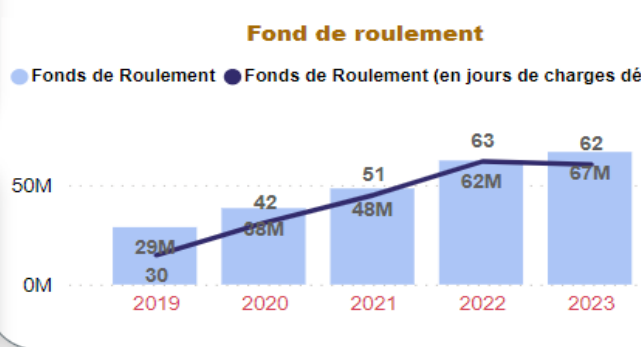
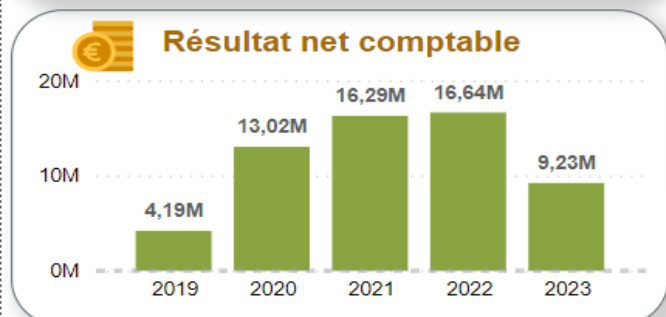
Année	RE rapprochés
2023	421 422 611
2022	413 354 778
2021	381 465 777
2020	366 111 006
2019	389 223 681

Année	Dépenses payées	Année	Solde - Paiements
2023	413 840 089	2023	7 582 522
2022	393 284 748	2022	20 070 030
2021	361 145 109	2021	20 320 669
2020	353 941 961	2020	12 169 045
2019	371 295 048	2019	17 928 632



FDR - Comptes financiers

Année	SIG - SIFAC - Fonds de Roulement - Variation	SIG - Fonds de Roulement (en jours de charges décaissables)
2023	4 271 376 ↑	61,69
2022	14 075 853 ↑	62,78
2021	9 916 510 ↑	51,09
2020	9 578 171 ↑	41,57
2019	10 870 130 ↑	30,24



Financement de l'activité

Année	Charges Décaissables / Produits Encaissables	Masse Salariale / Produits Encaissables	Ressources Propres / Produits Encaissables
2023	0,96	0,79	0,19
2022	0,93	0,79	0,19
2021	0,94	0,81	0,17
2020	0,94	0,81	0,16
2019	0,95	0,80	0,19

Seuil de vigilance : 100% >= Taux >= 98% Seuil de vigilance : 83% >= Taux >= 82% Seuil de vigilance : 15% >= Taux >= 13%
 Seuil d'alerte : Taux > 100% Seuil d'alerte : Taux > 83% Seuil d'alerte : Taux < 13%

➔ Les grandes lignes du budget 2024 en cours d'exécution

Le budget 2024, dans la suite de celui de 2023, a été construit sous forte contrainte inflationniste dans un contexte de tension élevé des finances publiques. En conséquence, c'est un prélèvement sur le fonds de roulement qui est venu l'équilibrer. En effet, la Subvention pour Charge de Services Publics n'a pas été réévaluée à la hauteur du besoin pour couvrir, sans parler des surcoûts toujours importants du fait des nouveaux tarifs de l'énergie, les revalorisations salariales en faveur du pouvoir d'achat (reste à charge 3 M€). Le Budget 2024 enregistre aussi l'impact budgétaire lié au départ, le 1er janvier 2024, de l'IUT de Tarbes vers l'UTTOP ; le débasage final lié à cette opération est extrapolé à 126 ETPT et environ 11 M€ de subvention.

Malgré ces contraintes, une attention particulière a été portée par la nouvelle équipe présidentielle :

- au soutien des moyens en faveur de la qualité de vie des étudiants (élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante 2024-2028) et des personnels (poursuite du déploiement du télétravail => extension à trois jours télétravaillables) ;
- au maintien de l'emploi et à l'accompagnement des carrières par une fluidification des remplacements tout au long de l'année et un accompagnement aux concours ;
- à la programmation et à la réalisation d'opérations immobilières phares (CPER, plan campus et GER) contribuant à l'efficacité énergétique et pensées pour améliorer l'exercice de nos missions ;
- au soutien, en plus des moyens de la LPR, des investissements en unités de recherche au travers des Appels A Projet ou des opérations phares (science au sommet du Pic du Midi et classement du site au patrimoine mondial de l'UNESCO avec l'objectif d'accroître la notoriété et le potentiel des ressources propres de l'université).

Le travail engagé sur la valorisation et l'allocation des moyens issus de l'activité de formation continue a été poursuivi dans une ambition réaffirmée d'accroître nos ressources propres et le rayonnement de l'université. En pleine association avec les composantes de formation un bilan du processus d'allocation et de mise en œuvre de ces moyens va être conduit dans une recherche d'amélioration continue de nos pratiques.

Au 01/09/2024, l'exécution budgétaire traduit un rythme satisfaisant dans les engagements, les décaissements et les encaissements.

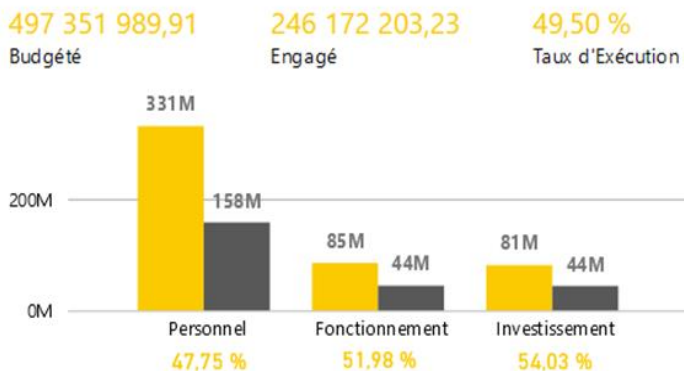
Dans des délais compatibles avec la clôture de l'exercice, les crédits d'investissement résiduels, très dépendants des opérations immobilières, devraient être engagés.

Les dépenses de personnel sont déversées jusqu'au mois de juin. Leur exécution est maîtrisée.

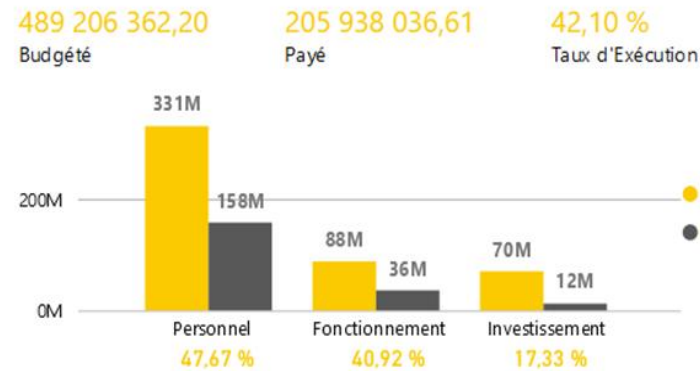
Une action d'optimisation de la programmation budgétaire pluriannuelle des contrats de la recherche et des grands projets est engagée pour un enregistrement en dernier budget rectificatif de 2024.

➔ Les niveaux d'exécution en dépense et recette au 1^{er} septembre 2024

Dépenses AE

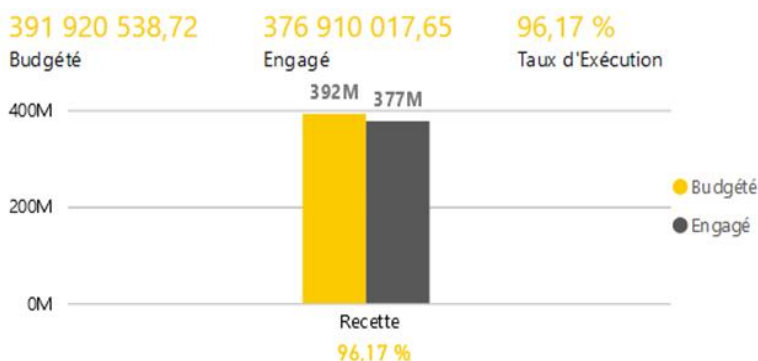


Dépenses CP

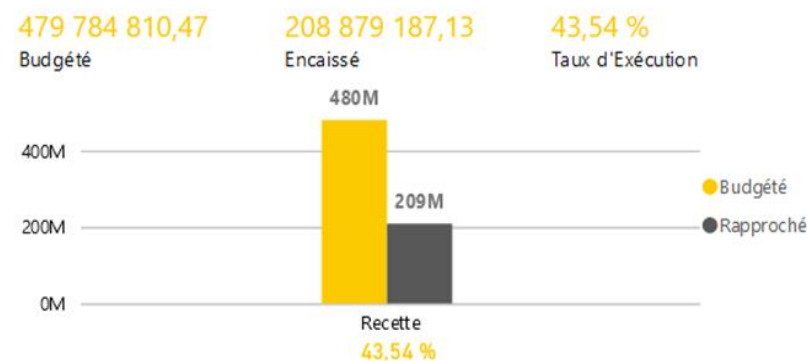


Paie déversée dans SIFAC jusqu'à fin 06/24

Recettes Commandes de Ventes AR



Recettes Encaissées Rapprochées RE

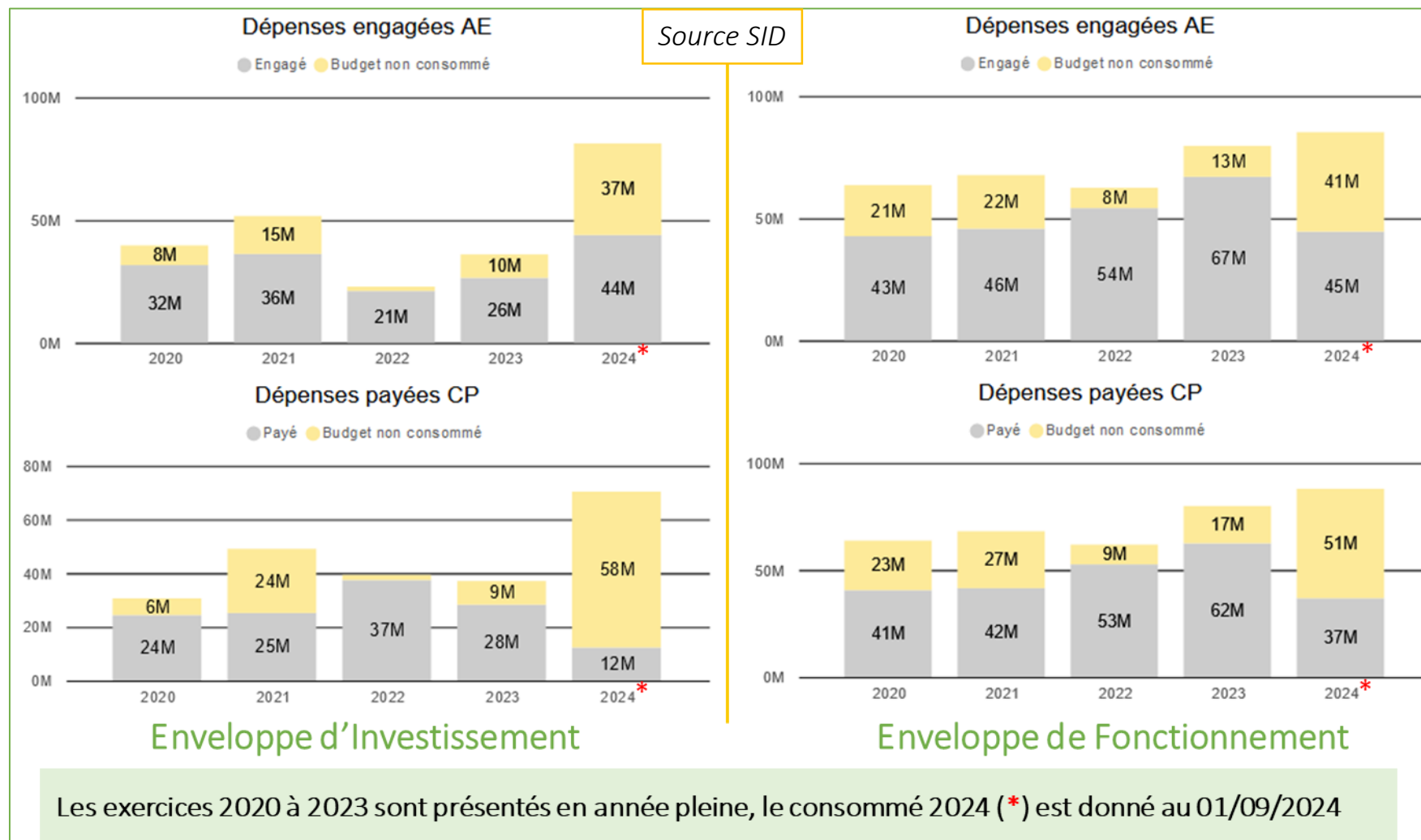


Source SID

Les histogrammes ci-contre permettent d'apprécier l'évolution des budgets ouverts et exécutés en dépenses (crédits d'engagement et de paiement) au titre des enveloppes d'investissement et de fonctionnement. Cela permet de mieux apprécier les niveaux d'exécution à date et de mesurer les parts restant à engager et décaisser jusqu'à la fin de l'année 2024.

Un dernier budget rectificatif dit de déprogrammation sera présenté à la séance de conseil de décembre ; il visera à ajuster les ouvertures budgétaires à la l'exécution finale extrapolée.

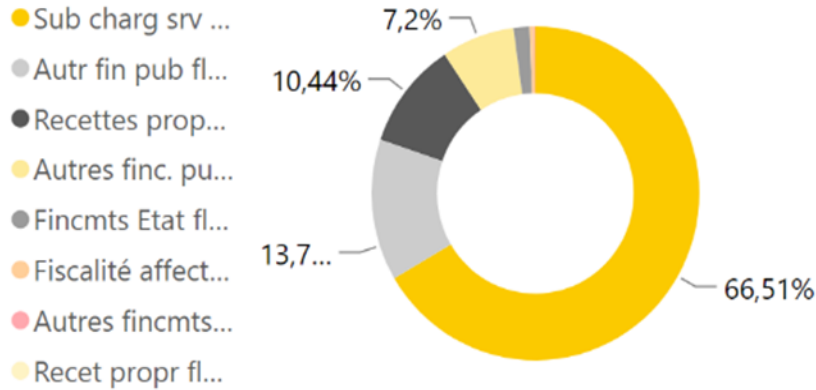
➔ Un focus historisé des enveloppes d'investissement et de fonctionnement



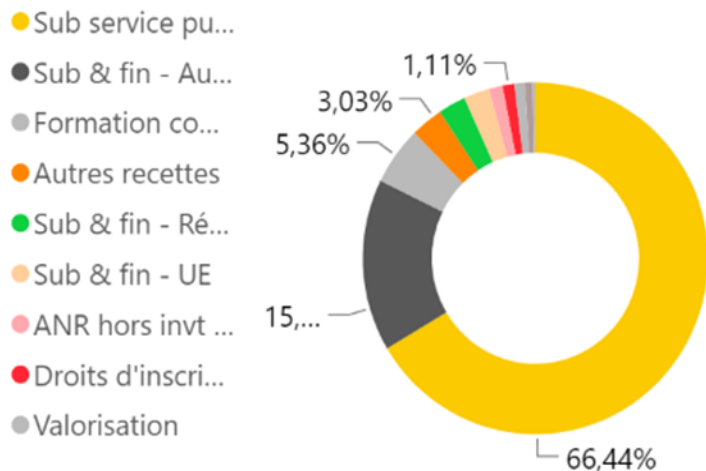
DOB 2025 ■ 1^{ère} Partie : Focus sur la situation financière de l'université (6/6) ■ L'exécution 2024 (4/4)

➔ Focus sur les recettes prévisionnelles 2024 et leur exécution à la date du 1^{er} septembre 2024

Répartition du budget prévisionnel en recettes par compte



Répartition du budget prévisionnel en recettes par fonds

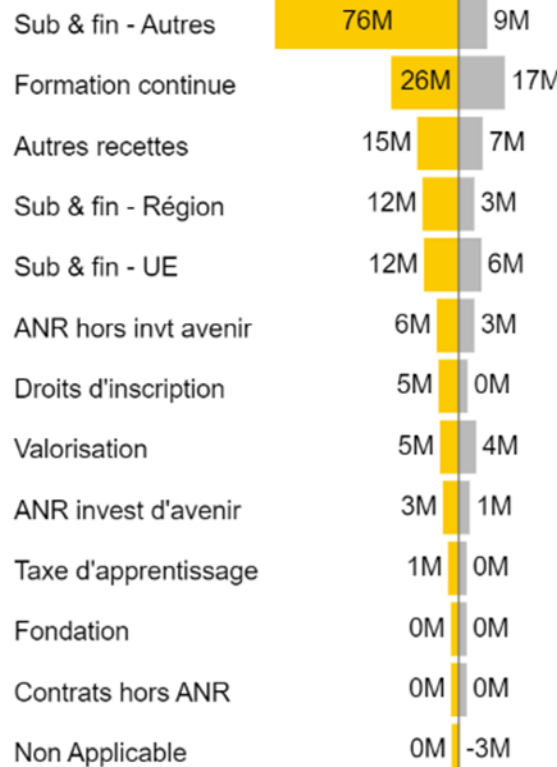


Recettes SCSP

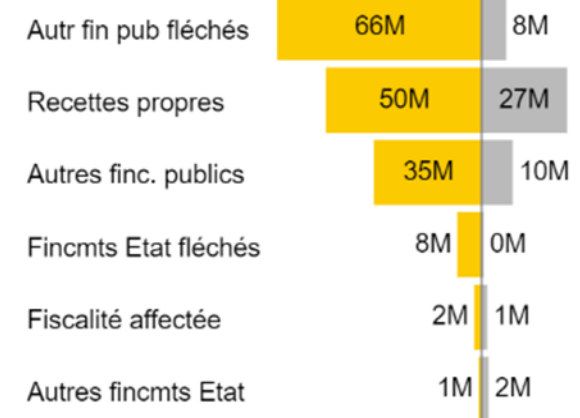
319 082 177,00 **Budgété**
 161 178 834,00 **Encaissé**
 50,51 % **Taux d'Exécution**

Source SID

Recettes encaissées par fonds (hors SCSP)



Recettes encaissées par compte (hors SCSP)



Ces histogrammes permettent de mesurer l'exécution des recettes à la date du 01/09/24. La moitié de la SCSP a été encaissée. L'effort de facturation des autres ressources doit être poursuivi.

● Budgété ● Encaissé



Débat d'Orientation Budgétaire 2025

2^{ème} Partie : L'actualité des chantiers et projets structurants

- ➔ Les lignes directrices
- ➔ La mesure de la performance : du dernier dialogue de performance 2024 au Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance 2025-2027
- ➔ L'évolution institutionnelle : l'EPE avec UT3 en cheffe de file



S'attachant à décliner sans délai les lignes directrices de son programme politique, la nouvelle équipe présidentielle a travaillé et porté, devant les instances de l'université, l'Etat et ses partenaires institutionnels un certain nombre d'ambitions et de schémas directeurs structurants qui nous engagent. Ils seront complétés par d'autres à venir.


SDVE

Schéma directeur de la vie étudiante :

Pensé à l'échelle de l'université et ancré dans le territoire, il traduit la volonté de l'UT3 de construire et d'affirmer sa politique de vie étudiante au plus près des besoins des étudiants.


SDTES

Schéma directeur pluriannuel de la transition écologique et sociétale :

Affirme la contribution de notre université à l'ambition et l'objectif de la France en terme de transition écologique et sociétale.
Nous engage sur un plan d'action évaluable au travers d'indicateurs d'impact.


SPSI

Schéma pluriannuel de la stratégie immobilière :

Actualise et objective l'état de notre parc immobilier en regard de nombreux critères de performance
Programme de façon ambitieuse, sur la durée du schéma (2024-2029), les opérations immobilières et les moyens humains et financiers nécessaires à la soutenir.
=> Synthèse du projet présentée en instances ; soumis à validation nationale (en cours).

=> Schémas présentés et validés en juillet 2024 par les instances ; leur structuration et déclinaison opérationnelle a démarré

Exploitant tous les leviers à sa main et, notamment, ceux des campagnes d'emploi et des engagements avec l'Etat, l'équipe politique souhaite traduire, au travers une programmation pluriannuelle, sa volonté de soutenir et d'affermir les emplois et d'accompagner les carrières en créant des possibilités de repyramidage nécessaires à accompagner la démarche de Gestion Prévisionnelle des Effectifs de Emplois et des Compétences (GPEEC) que l'établissement souhaite développer pour accompagner chacun dans l'évolution des métiers et les transformations institutionnelles.



Une pluralité d'actions au service des ambitions RH & campagnes d'emplois

Des chantiers de sécurisation, d'extraction et d'exploitation de métadonnées qui permettent des modélisations au plus juste en faveur d'une optimisation des moyens disponibles

Le renforcement à partir de ces données d'une approche agile garante d'un ajustement en temps réel de la programmation à la réalité de l'exécution => exploitation des marges de manœuvre libérées par les décalages entre flux entrant et sortant

Une négociation de moyens complémentaires pour accompagner la création de postes et des actions de repyramidage.

Les consultations et rencontres avec les services, les composantes de recherche et de formation se déroulent selon le calendrier présenté en instances. Les échanges avec le rectorat sont programmés.

DOB 2025 ■ 2^{ème} Partie : L'actualité des chantiers et projets structurants (3/4) ■ La mesure de la performance

Le 09 avril 2024 s'est tenu le dernier **dialogue de performance** avec l'Etat. Le futur **Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (2025-2027)**, en cours de négociation avec l'Etat, va supplanter ce rendez-vous annuel avec le MESR qui présentait la limite que les moyens complémentaires alloués dans ce cadre au bénéfice d'actions de renforcement de la capacité de pilotage de l'établissement, n'avaient pas de portée pluriannuelle.

En 2024, l'université a obtenu une enveloppe complémentaire de 400 k€ au titre de 2 projets défendus en dialogue de performance :

- Le 1^{er} projet, doté à hauteur de 240 k€ est à associer au plan national d'action de l'ESR contre les violences sexistes et sexuelles. Il consiste à créer, en résonance une des priorités fortes de l'équipe présidentielle, un dispositif d'Accompagnement, de Veille et d'Ecoute (cellule AVEC) qui améliore le bien-être des étudiants et des personnels.
- Le 2nd projet, doté à hauteur de 160 k€ vient en accompagnement du SDTES notamment au travers la structuration de moyens de pilotage pour la réduction de l'empreinte environnementale

Ces opérations font l'objet d'un enregistrement en budget rectificatif n°2 de 2024.

A compter de 2025 et dès l'instant que le COMP de l'UT3 sera signé, les rendez-vous annuels de l'établissement avec le MESR permettront d'évaluer, sur cette nouvelle base contractuelle, notre contribution au portage des politiques publiques et de partager la trajectoire de l'université dans toutes ses dimensions scientifiques, académiques, institutionnelles et financières.

Les moyens négociés dans le cadre du COMP en regard des projets structurants proposés par l'université sont proches des 8 M€ sur la durée du contrat. La première tranche de ces financements complémentaires sera à intégrer en budget de 2025 dès qu'elle sera connue. Le budget 2025 intégrera également notre part des apports au contrat.

La démarche très avancée de création, d'ici au 1^{er} janvier 2025 au plus tard, d'un **EPE dont l'UT3 est cheffe de file**, va conduire à ce que l'EPE se substitue, au 1^{er} janvier 2025, à l'université Toulouse III Paul Sabatier et en reprenne tous les droits et obligations.

En conséquence, si le processus de création va à son terme, le budget initial de 2025 préparé par l'UT3 le sera par extension pour l'EPE car il deviendra tout logiquement celui de l'EPE à compter 1^{er} janvier 2025.

En cours de gestion et au fil des notifications de subvention, ce budget sera complété des moyens négociés dans le COMP dont certains flèchent l'accompagnement à cette évolution institutionnelle.



Débat d'Orientation Budgétaire 2025

3^{ème} Partie : Les perspectives pour le budget 2025

- ➔ Un contexte national incertain qui n'entame pas l'ambition de l'équipe politique
- ➔ Les orientations budgétaires proposées au débat



DOB 2025 ■ 3^{ème} Partie : Les perspectives pour le budget 2025 ■ Un contexte national incertain qui n'entame pas l'ambition de l'équipe politique

La conjoncture actuelle et l'absence de consignes nettes sur les intentions de l'Etat en terme de schéma d'allocation des moyens définitifs pour 2024 (notamment vis-à-vis de l'UTTOP) et prévisionnels pour 2025 nous obligent à adapter nos travaux de préparation budgétaire sans toutefois renoncer à la concertation et à la pré-allocation des moyens vers les composantes et services.

L'ambition affichée par la gouvernance demeure d'établir un budget 2025 qui, en cohérence avec les lignes directrices de son programme politique, soutienne la programmation pluriannuelle présentée et soutenue dans l'ensemble de ses dimensions (schéma d'emploi, schéma immobilier, schéma de la vie étudiante, ambition pour la recherche, la formation initiale et continue, engagement sociétal et environnemental).

La négociation engagée dans le cadre du COMP doit venir en soutien de cette ambition et contribuer à la croissance et au rayonnement de notre établissement.

Les dispositifs de contrôle interne budgétaire et comptable associés au potentiel que développent les contrôleurs de gestion vont contribuer à ancrer nos pratiques dans l'optimisation de nos ressources et l'efficacité de nos actes de gestion.

➔ Orientations en faveur de l'optimisation de nos marges de manœuvre financières

L'université, par la mise en qualité de ses opérations pluriannuelles et un important travail de sécurisation de son bilan affiche des agrégats comptables fiables et auditable ce qui est un préalable à l'optimisation de notre potentiel de fonds de roulement (FDR) et de trésorerie libres d'emplois.

Le décret de modernisation financier des EPSCP, toujours attendu, doit apporter de nouveaux indicateurs de mesure de la soutenabilité budgétaire et assouplir la possibilité d'équilibrer un budget par prélèvement sur le FDR au-delà des strictes dépenses d'investissement.

Une veille active est assurée sur ce sujet afin de ne rien négliger des options qui pourraient permettre de construire le meilleur budget 2025 possible.

➔ Orientations en faveur de la croissance de nos ressources propres

Va être engagé, sans délai, un chantier qui nous permette d'avoir une meilleure connaissance des coûts de nos activités d'enseignement et de recherche. L'engagement de l'université auprès de l'AMUE de faire évoluer notre système d'information budgétaire et comptable SIFAC vers sa version SIFAC+ qui intègre, en dur, une comptabilité analytique va également dans ce sens.

Ces démarches vont rendre possible la tarification auditable de l'ensemble de nos prestations et ainsi nous permettre d'accroître nos ressources propres dans de nombreux domaines (actions de formation continue et de micro certification, tarification des prestations des plateformes, location d'espaces...).

Les recettes propres (hors financements publics) portées au BI 2025 pourraient en conséquence être revalorisées de 5% en référence au BR2 de 2024.

➔ Orientations concernant le dispositif de pré-allocation des moyens vers les composantes et services

Pour ne pas interrompre le processus de construction budgétaire concerté avec les composantes et services tout en limitant le risque lié à l'incertitude du niveau d'allocation des moyens de l'Etat, il leur est proposé le schéma de pré-allocation des moyens suivants :

- Pré-allocation de 95% des sommes pré-allouées au titre de la subvention de l'Etat lors de la préparation du BI 2024.
- Pré-allocation de 95% de la part-composante des produits d'activité attendus au titre de la MFCA calculés sur la base des inscrits pour lesquels le contrat aura été signé (cohorte 24-25) au 30/09/2024 pour l'activité du CFA et sur la base de l'activité 23-24 facturée au 30/09/2024 pour les actions de formation continue.

➔ Orientations concernant l'optimisation des ressources propres issues de l'activité de la MFCA

Le chantier des coûts complets de la formation va contribuer à la justification des coûts de l'apprentissage notamment vis-à-vis des opérateurs nationaux qui en assurent le financement ; il va aussi être le levier de la croissance des actions de formation continue et de micro-certification.

Dans une recherche d'optimisation des ressources propres issues de ces activités, leur apport contribue au schéma des emplois (700 k€ en financement des ATER) et au modèle prévisionnel de financement des tranches annuelles du SPSI (4 M€) et ce en cohérence avec les contributions historiques à ces thèmes.

A noter que cette approche de programmation pluriannuelle est vertueuse car elle contribue à ne pas générer de soldes financiers annuels lesquels ne peuvent plus, comme par le passé, bénéficier d'un fléchage.

➔ Orientations concernant l'ambition RH & les campagnes d'emploi

Les orientations prises dans la construction de la campagne d'emploi 2025 sont respectueuses des équilibres budgétaires ; elle traduisent l'ambition RH de l'équipe politique avec comme axes majeurs :

- Le soutien au développement de l'emploi public vers le statut de fonctionnaire
- Le soutien des trajectoires professionnelles
- Le soutien au fonctionnement des laboratoires de recherche
- L'accompagnement de la stratégie de l'établissement notamment dans la transformation de l'établissement en EPE, la performance du pilotage et de la subsidiarité, le SDTES

Pour opérationnaliser ces ambitions, La campagne d'emploi est construite en 2 grands sous ensembles ➔

Groupe A => Remplacer ou redéployer à iso-postes les départs définitifs

Ce 1^{er} bloc a été construit sur une hypothèse de stabilité des moyens de l'Etat, du maintien d'une contribution des ressources propres au financement des ATER à hauteur de 700k€, d'un GVT recalibré à 1,8 M€ suite à un travail de sécurisation des données

Groupe B => Besoin en lien avec le projet de transformation de l'Etablissement vers

- Repyramidages MCF vers PR supplémentaires
- Recrutements directs ATRF
- Repyramidages Tech vers ASI et ATRF vers TECH
- Création de postes de gestionnaires de laboratoires
- Performance du pilotage et de la subsidiarité

Pour ce 2^{ème} bloc, une enveloppe pérenne de 700 k€ a été sollicitée dans le cadre du COMP.

Une concertation sera engagée, en cours d'année, en faveur de l'aboutissement du déploiement du régime indemnitaire RIFSEEP par l'instauration de la possibilité de verser un Complément Indemnitaire Annuel au bénéfice du personnel BIATSS.

Les enjeux de transformation sociétale et environnementale, la qualité de vie sur les campus, la prévention et le bien être des étudiants et des personnels sont des marqueurs forts de l'ambition de l'équipe politique qui, d'une part, orientent les schémas directeurs nouveaux et, d'autre part, se traduisent au travers les actions phares soutenues en dialogue de performance et dans le COMP.

➔ Orientations concernant le bien être des étudiants et des personnels

Les co-financements que l'établissement apporte à ces projets marqueront le BI 2025. On retiendra particulièrement les actions émergentes suivantes :

- L'installation de la cellule AVEC
- La modélisation du projet Sport Santé pour Tous
- L'installation de relais en faveur d'une meilleure connaissance de l'offre de service aux étudiants en tous lieux du territoire
- Les actions en faveur des démarches d'inclusion

➔ Orientations concernant les engagements sociétaux et environnementaux

Dans la continuité des moyens affectés, dès le budget 2024, à la mise en œuvre du SDTES (redistribution exceptionnelle d'un solde de Taxe d'Apprentissage 2023 liée à un impact favorable de l'évolution des modes d'encaissement de la TA), le budget 2025 soutiendra de façon plurielle l'ambition d'accompagner les transitions sociétales et environnementales.

Vient d'être notamment engagé un chantier collaboratif de définition et de rédaction d'un Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Economiquement Responsables (SPASER) qui viendra en soutien de la performance de l'achat public à l'UT3.

➔ Orientations concernant le domaine immobilier

L'Université a construit en 2024 son **nouveau Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) pour la période 2024-2029**, qui repose sur 4 leviers stratégiques (ci-contre).

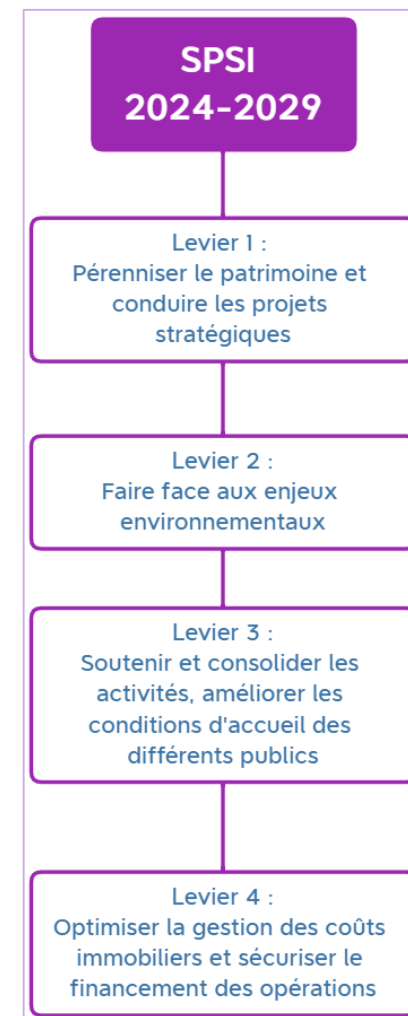
A l'issue de phases de dialogue, de présentation en instances et de rédaction finale, le SPSI 2024-2029 a été transmis le 26 juillet 2024 aux autorités en charge de sa validation tant du côté du MESR que du côté du Ministère des Finances, ouvrant une période d'examen toujours en cours.

La **soutenabilité financière du SPSI** est un des enjeux de la validation. A ce titre, un soin tout particulier a été accordé à la **modélisation du plan de financement** associé à la programmation immobilière dans toutes ses dimensions : crédits d'investissement liés aux travaux et opérations, moyens humains en charge de la fonction patrimoniale et coûts de fonctionnement liés au bâti.

Au-delà des apports de l'Etat en SCSP et autres financements publics (plan de rénovation énergétique par exemple) à gager, une **part des ressources propres** de l'université issues des activités de la formation continue et de la recherche viendra autofinancer, en base, une partie de la programmation immobilière, priorisée et échelonnée dans le SPSI en totale coordination et transparence avec les composantes de recherche et de formation.

Cette approche programmatique, qui se substitue à l'affectation moins anticipable des soldes de gestion annuels, donne de la visibilité à la programmation pluriannuelle de l'université et améliore le pilotage de ses moyens propres.

Le **budget 2025 intégrera la tranche 2025 du SPSI**, sauf à être fortement contraint par le niveau de la subvention de l'Etat et le coût de l'énergie et des matières premières.



➔ Orientations concernant le soutien aux composantes de formation

Le contexte de création de l'EPE conduit nécessairement à l'ouverture du chantier de la subsidiarité auquel la présidence est très attaché.

A ce titre, et dès l'instant que le COMP aura pu être signé avec l'Etat, sera engagée sa déclinaison dans les composantes au travers des COM qui seront le lieu de définir les trajectoires de chacune en terme d'offre et d'ambition et d'y associer des indicateurs pertinents d'activité, de gestion et de mesure d'impact de leurs actions.

Pour appuyer cette structuration dans une recherche de coordination optimale avec le niveau central, des moyens RH nouveaux (à raison d'1 IGE par composantes de formation) ont été sollicités dans le cadre du COMP.

➔ Orientations concernant le soutien à la recherche et à l'innovation

En cohérence tant avec la LPR que l'expérimentation nationale « Gillet » et de façon alignée avec les ONR cosignataires de la partie du COMP destinée à l'objectif de pilotage de la stratégie de recherche, l'université réaffirme sa volonté d'accompagner les structures de recherche en faveur d'une notoriété et d'une visibilité accrues bénéficiant également aux projets d'innovation, à l'entrepreneuriat et aux coopérations internationales.

A ce titre a été défendu, dans le cadre du COMP, la création, au sein du Domaine Recherche Innovation Valorisation et International, d'une direction en charge tout particulièrement de la coordination et du rayonnement des pôles de recherche.

Il est également prévu, dès la campagne d'emploi 2025, d'engager un mouvement de soutien des unités de recherche selon des critères partagés sous forme d'emplois administratifs .

Les moyens nouveaux attendus au titre de la LPR et sollicités dans le COM devraient aussi permettre d'accompagner des AAP équipements spécifiques visant à encourager la labellisation des